

## LETTRÉ D'ENGAGEMENT - ENERTRAG AG

En date du 4 avril 2014, la société ENERTRAG AG s'est vue délivrer cinq arrêtés de permis de construire numérotés PC 028 239 12 006 ; PC 028 239 12 0007 ; PC 028 239 12 0008 et PC 028 239 12 0009 relatifs à l'édification de cinq éoliennes et d'un poste de livraison sur la commune de Marville-Moutiers-Brûlé. Le 18 mars 2016, le Préfet de la région Centre-Val-de-Loire a délivré à la société ENERTRAG AG l'autorisation d'exploiter lesdites installations au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Ces permis ont été modifiés le 24 mars 2017 et ont fait l'objet de demandes de prorogation en date des 27 février 2017, 31 janvier 2018, 19 décembre 2018 et 6 mars 2020.

Le projet a par ailleurs fait l'objet d'un arrêté complémentaire en date du 11 décembre 2019 dans le cadre d'une procédure de régularisation prescrite par décision du tribunal administratif d'Orléans le 8 février 2019 et prenant en compte le changement notable de machines VESTAS V100.

Aux termes de l'article 15 de l'ordonnance du 26 janvier 2017 relative à l'autorisation environnementale, l'ensemble desdites autorisations (permis de construire et autorisation d'exploiter) sont aujourd'hui constitutives d'une autorisation environnementale.

En date du 20 décembre 2019, l'autorisation environnementale susvisée a fait l'objet d'un transfert dûment déclaré à la Préfète d'Eure-et-Loir au bénéfice de la société ENERTRAG BEAUCE V SCS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 494 343 742 et filiale indirecte à 100% de notre société ENERTRAG AG. Dans le cadre de la déclaration dudit transfert, ENERTRAG AG avait pu remettre une lettre de soutien au bénéfice de sa filiale (cf. [Annexe 1](#)).

Par la présente, et en qualité d'associé de la société ENERTRAG BEAUCE V SCS, nous réitérons l'engagement de la société ENERTRAG AG à fournir un soutien financier à sa filiale et à veiller à ce que la gestion et la situation financière de sa filiale lui permettent de faire face à ses obligations financières, et plus généralement de conduire son projet dans le respect des intérêts visés à l'article L511-1 du code de l'environnement.

Il est prévu que le financement du projet soit assuré pour partie par des fonds propres par l'intermédiaire d'un prêt subordonné consenti par notre société ENERTRAG AG (de l'ordre de 11%) et pour partie par recours à une dette bancaire (de l'ordre de 89%).

ENERTRAG AG dispose d'un capital social de 5,8 millions d'euros. Son chiffre d'affaires est généré par les activités liées au développement de projets éoliens, la construction de parcs « clé en main » et la vente de parcs à des investisseurs institutionnels. Il était de 115 millions d'euros à la clôture du dernier exercice. La société ENERTRAG AG Etablissement France dispose de 150 millions d'euros de fonds propres (cf. bilan de la société en [Annexe 2](#)).

Ses capacités financières sont détaillées en annexe de la présente attestation (cf. [Annexe 2](#)).



ENERTRAG AG  
Etablissement France  
9, mail Gay Lussac  
95000 Neuville-sur-Oise  
SIREN: 498124890 RCS Pontoise



Tel +33 1 30 30 60 09  
Fax +33 1 30 30 52 57



contact-france@enertrag.com



www.enertrag.com

La société ENERTRAG AG atteste qu'elle dispose ainsi en tout état de cause, par le biais de ses seuls fonds propres, des capacités financières pour couvrir la construction, l'exploitation et le démantèlement de l'installation conformément aux dispositions précitées et s'engage en outre à financer l'intégralité du projet sur ses fonds propres dans le cas où, pour un quelconque motif, sa filiale ENERTRAG BEAUCE V SCS n'aurait finalement pas recours à une dette bancaire.

Fait à Berlin, le 19/10/2021

Nous vous prions d'agréer, nos salutations respectueuses.

ENERTRAG Aktiengesellschaft

Simon HAGEDORN  
membre du Directoire



Rolf SCHRENICK  
Prokurist



ENERTRAG AG  
Etablissement France  
CAP Cergy, Bâtiment B  
4-6 rue des Chauffours  
95015 Cergy Pontoise Cedex  
SIREN. 498124890 RCS Pontoise



Tel. +33 1 30 30 60 09  
Fax +33 1 30 30 52 57



[contact-france@enertrag.com](mailto:contact-france@enertrag.com)



[www.enertrag.com](http://www.enertrag.com)

**Madame la Préfète d'Eure-et-Loir**  
Préfecture d'Eure-et-Loir  
Place de la République  
CS 80537  
28019 CHARTRES

Date

Dauerthal, 26.11.2019

Objet

Lettre d'intention

Veuillez citer notre référence dans toute correspondance

contact  
Marc Salessy  
Marc.Salessy@enertrag.com

ENERTRAG Aktiengesellschaft

Directoire  
Jörg Müller (Prés.)  
Matthias König  
Gunar Hering

Conseil de surveillance  
Burkhard Bastuck (Prés.)  
Martin Altmack  
Heike Pfitzner  
Martin Handschuh  
Stephan Döhler  
Matthias Platzack

Siège social  
Dauerthal (D-Schenkenberg)

Registre de commerce  
Neuruppin HRB 5036

Etablissement France  
Direction  
Vincent Masureel

CAP Cergy, Bâtiment B  
4-6 rue des Chauffours  
95015 Cergy Pontoise Cedex

Tel. +33 1 30 30 60 09  
Fax +33 1 30 30 52 57  
contact-france@enertrag.com  
www.enertrag.com

SIREN:  
498124890 RCS Pontoise  
n°TVA intracommunautaire:  
FR54 498 124 890

CIC Entreprise Europe  
IBAN:  
FR76 3008 7330 8500 0201  
7680 138  
BIC: CMCIFRPP

Madame la Préfète,

En qualité d'associé de la société ENERTRAG BEAUCE V SCS, société en commandite simple au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est situé 4-6 rue des Chauffours – Cap Cergy Bâtiment B 95015 Cergy Pontoise Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 793 435 348,

notre société ENERTRAG Aktiengesellschaft, société de droit allemand dont le siège social est situé Gut Dauerthal, D-17291 Dauerthal (Allemagne), immatriculée au registre du commerce de Neuruppin sous le numéro HRB N°5036, prise en son établissement France immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Pontoise sous le numéro 498 124 890, représentée par Monsieur Gunar HERING et Monsieur Matthias KÖNIG en leur qualité de membres du Directoire (Mitglieder des Vorstands) dûment habilités,

s'engage à fournir un soutien financier à sa filiale et à veiller à ce que la gestion et la situation financière de sa filiale lui permettent de faire face à ses obligations financières, et plus généralement de conduire son projet dans le respect des intérêts visés à l'article L511-1 du code de l'environnement.

La présente lettre d'intention demeurera en vigueur jusqu'à la date de mise en service du parc.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, nos salutations respectueuses.

ENERTRAG Aktiengesellschaft

Gunar HERING

Matthias KÖNIG



## **COMPTES ANNUELS**

au

31 mars 2021

**ENERTRAG AG**

Dauerthal (commune de Schenkenberg)

---

**BILAN** au 31 mars 2021

ENERTRAG AG, Dauerthal (commune de Schenkenberg)

**ACTIF**

	Exercice fiscal EUR	Exercice précédent EUR
--	------------------------	---------------------------

**A. Immobilisations**

## I. Immobilisations incorporelles

1. Concessions acquises à titre onéreux, droits de propriété industrielle et droits et actifs similaires ainsi que licences sur de tels droits et valeurs	400 719,71	161 546,21
---	------------	------------

## II. Immobilisations corporelles

1. Biens immeubles, droits fonciers et bâtiments, y compris les constructions sur sol d'autrui	8 001 554,99	7 502 357,68
2. Installations techniques et machines	931 473,12	1 037 985,01
3. Autres installations, équipements industriels et commerciaux	4 750 052,51	3 962 631,44
4. Acomptes versés et installations en cours de construction	<u>948 241,83</u>	<u>85 451,75</u>
	14 631 322,45	12 588 425,88

## III. Immobilisations financières

1. Parts dans des entreprises liées	73 225 954,22	64 028 893,39
2. Prêts accordés à des entreprises liées	63 224 120,18	53 982 400,88
3. Participations	7 637 562,09	8 462 729,39
4. Prêts accordés à des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	5 248 100,04	3 722 125,91
5. Parts de sociétés coopératives	<u>0,00</u>	<u>3 400,00</u>
	149 335 736,53	130 199 549,57
	164 367 778,69	142 949 521,66

**B. ACTIF CIRCULANT**

## I. Stocks

1. En-cours de production	36 257 700,00	15 887 600,00
---------------------------	---------------	---------------

**BILAN** au 31 mars 2021

ENERTRAG AG, Dauerthal (commune de Schenkenberg)

**ACTIF**

	Exercice fiscal EUR	Exercice précédent EUR
2. Acomptes versés	55 701 958,00	24 069 980,08
3. Acomptes reçus sur commandes	<u>80 878 000,00-</u> 11 081 658,00	<u>17 452 300,00-</u> 22 505 280,08
<b>II. Créances et autres actifs</b>		
1. Créances provenant de livraisons et de prestations	5 836 838,26	9 029 832,45
2. Créances sur des entreprises liées	10 602 351,03	7 852 038,49
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	317 017,13	2 034 088,60
4. Autres actifs	<u>11 839 488,03</u> 28 595 694,45	<u>4 931 389,18</u> 23 847 348,72
<b>III. Caisse et avoirs auprès d'établissements bancaires</b>	48 134 525,38	67 401 404,58
	87 811 877,83	113 754 033,38
<b>C. Compte de régularisation</b>	235 133,24	125 700,60
	<u>252 414 789,76</u>	<u>256 829 255,64</u>

**BILAN** au 31 mars 2021

ENERTRAG AG, Dauerthal (commune de Schenkenberg)

**PASSIF**

	Exercice fiscal EUR	Exercice précédent EUR
<b>A. Capitaux propres</b>		
I. Capital souscrit	5 800 000,00	5 800 000,00
II. Réserve en capital	1 693 590,45	1 693 590,45
III. Bénéfices non distribués		
1. Réserve légale	580 000,00	580 000,00
IV. Bénéfice net	<u>142 110 509,69</u>	<u>127 404 108,91</u>
	150 184 100,14	135 477 699,36
<b>B. Réserve pour subventions et indemnités</b>		
	1 130 214,38	1 193 842,92
<b>C. Provisions</b>		
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	727 920,33	641 767,93
2. Provisions pour impôts	49 215,60	4 326 083,69
3. Autres provisions	<u>15 297 753,88</u>	<u>30 146 156,47</u>
	16 074 889,81	35 114 008,09
<b>D. Dettes</b>		
1. Emprunts	33 000 000,00	32 986 013,85
2. Dettes envers d'établissements bancaires	6 374 181,13	7 903 525,96
3. Dettes sur livraisons et prestations de service	6 717 161,36	3 473 528,99
4. Dettes envers des entreprises liées	15 758 801,59	18 713 942,45
5. Dettes envers des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	311 844,78	449 611,64
6. Autres dettes	<u>1 602 202,22</u>	<u>1 592 155,32</u>
	63 764 191,08	65 118 778,21
- Dont provenant d'impôts 276 348,64 EUR (224 627,48 EUR)		
- Dont entrant dans le cadre de la sécurité sociale 197 859,28 EUR (248 286,41 EUR)		

**BILAN** au 31 mars 2021

ENERTRAG AG, Dauerthal (commune de Schenkenberg)

PASSIF

	Exercice fiscal EUR	Exercice précédent EUR
--	------------------------	---------------------------

**E. Passifs d'impôts différés**

	21 261 394,35	19 924 927,06
--	---------------	---------------

	<u>252 414 789,76</u>	<u>256 829 255,64</u>
--	-----------------------	-----------------------



**COMPTE DE RÉSULTAT** du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

ENERTRAG AG, Dauerthal (commune de Schenkenberg)

	Exercice fiscal EUR	Exercice précédent EUR
1. Ventes	115 444 309,04	129 841 684,86
2. Variation positive ou négative du stock des produits en cours de fabrication et produits finis	22 672 000,00	439 200,00
3. Autres produits d'exploitation - Dont produits liés à la conversion de devises 773 737,27 EUR (11 327,89 EUR)	16 161 589,73	19 007 611,62
4. Achats de matières		
a) Coûts des matières premières, auxiliaires, consommables et marchandises achetées	11 402 888,68	105 015,44
b) Achats de prestations de tiers	<u>85 157 722,92</u>	<u>62 585 031,32</u>
	96 560 611,60	62 690 046,76
5. Charges de personnel		
a) Salaires et rémunérations	19 596 336,25	17 173 403,19
b) Cotisations sociales et charges de prévoyance pour pensions de vieillesse et d'assistance	<u>4 426 643,85</u>	<u>3 561 755,98</u>
	24 022 980,10	20 735 159,17
6. Amortissements		
a) de biens incorporels des actifs immobilisés et d'immobilisations corporelles	1 997 957,51	2 803 031,85
b) de biens de l'actif circulant, dans la mesure où ceux-ci dépassent les amortissements habituels de l'actif circulant	<u>2 303 936,23</u>	<u>2 529 343,04</u>
	4 301 893,74	5 332 374,89
7. Autres charges d'exploitation - Dont charges liées à la conversion de devises 925 903,90 EUR (44 654,41 EUR)	20 952 041,14	32 230 079,88
8. Produits des participations - Dont provenant d'entreprises liées 8 691 355,18 EUR (7 775 344,64 EUR)	8 738 003,59	7 790 672,43
9. Produits d'autres titres et d'actifs financiers - Dont provenant d'entreprises liées 3 797 275,88 EUR (3 445 600,02 EUR)	3 878 125,27	3 707 667,02

**COMPTE DE RÉSULTAT** du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021

ENERTRAG AG, Dauerthal (commune de Schenkenberg)

---

10. Autres intérêts et produits similaires	153 531,65	331 548,29
- Dont provenant d'entreprises liées		
65 496,70 EUR (164 402,08 EUR)		
11. Amortissements d'immobilisations financières et de titres de l'actif circulant	4 900 758,77	5 471 628,74
12. Intérêts et charges assimilées	2 755 833,19	2 710 853,40
- Dont payés à des entreprises liées		
680 911,44 EUR (795 907,41 EUR)		
- Dont charges liées à l'actualisation des provisions 41 152,40 EUR (36 270,00 EUR)		
13. Impôts sur le revenu et le résultat	<u>1 257 840,72-</u>	<u>3 606 844,75</u>
14. Résultat net après impôts	14 811 281,46	28 341 396,63
15. Autres impôts	104 880,68	319 648,76
16. Résultat net de l'exercice	14 706 400,78	28 021 747,87
17. Report de bénéfices de l'exercice précédent	127 404 108,91	99 382 361,04
18. Bénéfice net	142 110 509,69	127 404 108,91

Dauerthal, den 23.08.2021

